



Association « Les ateliers du plateau »
19, rue du Jura – ST LUPICIN
39170 COTEAUX DU LIZON

Les ateliers du plateau

Assemblée Générale

AG du 5 septembre 2020 à 10h au local à Saint-Lupicin

Ordre du jour

1) Membres présents.....	2
2) Intro.....	2
3) Bilan moral.....	2
4) Bilan financier.....	3
5) Planning d'activité.....	3
6) Fixation de la cotisation 2021.....	4
7) Renouvellement du bureau.....	4
8) Barbecue partagé !.....	4



1) Membres présents

23 adhérents sont présents.

2) Intro

Le président précise que pour voter à la présente Assemblée générale, il faut être adhérent et à jour dans sa cotisation.

3) Bilan moral

1. Petit historique

Les Ateliers du Plateau sont une émanation du Collectif des Citoyens du Haut-Jura (3CHJ) qui s'est créé l'an dernier sur le plateau. Elle est issu d'un groupe de travail traitant de la problématique de la valorisation des déchets, et a décidé de se constituer en association autonome, en juin 2019.

Elle a eu la chance de bénéficier d'un vaste local aux anciens établissements Bourbon, mis à disposition par la précédente municipalité, qu'elle remercie particulièrement. Un bail précaire a été signé pour 6 mois, et renouvelé pour un an, pour l'instant à titre gratuit, comprenant eau et électricité.

2. Nombre de membres : Actuellement, 61 adhérents. A voir combien renouvellent !

3. Activités réalisées durant l'année écoulée :

Ateliers échanges de compétences : 8 organisés. A partir du 14 mars, l'activité a dû cesser mais ils seront reprogrammés prochainement. Les personnes ayant des connaissances à partager sont les bienvenues pour organiser un atelier.

Permanences en déchetterie : 4 ont été organisées. Certains matériaux récupérés ont pu être revendus, mais c'est un problème pour écouler le stock, et il est difficile de mobiliser les adhérents pour tenir ces permanences ! Pourtant, c'est une activité essentielle.

Les cafés réparation se poursuivent au rythme d'un par mois, le 1^{er} samedi de 14h à 18 h, une permanence a lieu tous les lundis de 17 h à 19 h. le souci est de faire comprendre aux personnes qui apportent des appareils qu'ils doivent rester pour réparer avec le permanent, afin d'apprendre à réparer soi-même ; si la personne donne l'appareil défectueux on peut soit le réparer et le revendre, soit récupérer des pièces.

Actuellement, Jean-Luc se charge de vendre les objets réparés sur leBoncoin, mais cela demande un gros investissement de sa part. Monique propose de l'aider avec les sites de vente Facebook. Une idée serait de réserver des tables dans les vide-greniers du secteur pour proposer les articles à vendre, Zizou serait d'accord pour participer. Cette activité ne demandant pas de connaissances techniques, chacun et chacune peut venir aider.



4. Projets en cours

1. Atelier menuiserie :

il est en cours de finition, avec un combiné bois donné par Franck, une scie à ruban et une scie circulaire sur table prêtés par Olivier. Des EPI ont été achetés. Il serait souhaitable de récupérer du petit matériel (ciseaux à bois...). Olivier, Alain et Thierry encadreront cet atelier. Il conviendra de bien vérifier si l'assurance souscrite couvre bien les éventuels dommages corporels. Un jour de permanence sera fixé ultérieurement.

2. Atelier vélo : le projet est mené conjointement par les Ateliers du Plateau et le CPIE. Le CPIE anime en effet un atelier mobile pour réparer les vélos (Ils réparent des vélos avec des jeunes avec le projet « vélo, je recycle ») : le but est de mutualiser l'équipement entre nos deux associations. Une demande de fonds est en cours auprès du PNR du Haut-Jura dans le cadre du projet BOMAT qui comporte un volet déplacements doux. Un local dédié à cette activité situé dans le prolongement du local actuel a été mis à disposition. On recherche des bénévoles pour aider à l'installer et l'animer.

5. Activités à développer : lien avec les entreprises ? ce projet demande plus ample réflexion pour déterminer comment procéder.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

4) Bilan financier

Marie-Claude présente les comptes de résultat pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 juillet 2020, soit 14 mois, du fait que les mesures sanitaires n'ont pas permis d'organiser l'AG avant l'été. Afin de présenter une vision plus juste des comptes, la mise à disposition du local a été valorisée en dépenses et recettes. Cela permettra de présenter des chiffres cohérents pour les demandes de subventions. Une nouvelle AG sera convoquée en janvier 2021 pour fonctionner sur une année civile. Le compte de résultat s'élève à 3 990.90 € en charges et à 5 386.00 € en produits. Il fait apparaître un excédent de 1 395.10 €. Le détail du bilan financier est mis en annexe de ce compte-rendu.

Le compte de résultat est adopté à l'unanimité.

5) Planning d'activité

Cafés réparation une fois par mois, les 1^{ers} samedis du mois.

Permanences en déchetterie une fois par mois.

- Atelier réparer sa télévision : 3 octobre (en même temps que le café réparation)
- Atelier tronçonneuse (partie II : pratique) : 10 octobre
- Atelier réparer son ampoule LED : 17 et 18 octobre, sur la foire bio de Longchaumois
- Atelier affûtage d'outil : 24 octobre
- Atelier détecter une panne sur une carte électronique / carte graphique : 7 novembre, pendant le café réparation
- Atelier plomberie : 14 novembre



6) Fixation de la cotisation 2021

Pour 2020, le CA propose la cotisation à 7€, que ceux qui ont payé leur cotisation en 2020 n'aient pas à la re-payer et que ceux qui ont adhéré en 2019 doivent ré-adhérer pour 2020, à ce tarif « réduit ». Ces propositions sont mises au vote : accord unanime.

Pour 2021, il est proposé 15€, ou 5 pives pour 2020 et 12 pives pour 2021. Le but est de promouvoir cette monnaie locale. Ces propositions sont mises au vote et adoptées à la majorité.

7) Renouvellement du bureau

1. Membres actuels : Colin (président), François (vice-secrétaire), Vincent (vice-trésorier), Abdes, Jean-Luc, Khorine, Monique, Guy Caron, Marie-Claude (trésorière), Alain, Clément
2. Membres démissionnaires : Marie-Claude, Clément, François.
1. Au préalable, Colin revient sur son engagement ainsi que Jean-Luc dans une liste électorale. Il demande si, de ce fait, des personnes sont contre son maintien à la présidence. Un échange de vues fait ressortir que l'association est apolitique et qu'il ne faut pas faire d'amalgame. Colin conserve donc sa fonction. 6 membres devant sortir, Alain, Khôrine et Monique sortent du CA et rentrent immédiatement, ainsi qu'Olivier et Lionel, tous sont élus à l'unanimité, à main levée.

La séance est levée à 11h50.

8) Barbecue partagé !

LES ATELIERS DU PLATEAU

ASSEMBLEE GENERALE DU 5 SEPTEMBRE 2020

Rapport financier

ASSOCIATION "LES ATELIERS DU PLATEAU"			
compte de resultat - période du 1er juin 2019 au 31juillet 2020 (14 mois)			
et situation de trésorerie			
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 ACHATS	257,98 €	70 VENTES	871,00 €
601 fournitures	124,64 €	701 matériaux	19,50 €
602 reception	77,90 €	702 objets	645,00 €
603 outillage	55,44 €	703 réparation	105,00 €
61 SERVICES EXTERIEURS	3 577,19 €	704 recette bar	96,50 €
611 assurance	777,19 €	705 participation ateliers	5,00 €
612 mise à disposition locaux mairie coteaux du Lizon (200/mois)	2 800,00 €	74 SUBVENTIONS	3 300,00 €
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	64,00 €	741 subventions collectivités locales	500,00 €
622 publicité publication	44,00 €	742 mises à disposition locaux	2 800,00 €
624 divers autres services (adhésions autres associations)	20,00 €	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 176,80 €
66 CHARGES FINANCIERES	91,73 €	756 adhésions	965,00 €
661 facture frais bancaires	91,73 €	758 Dons manuels mécénat	211,80 €
		76 PRODUITS FINANCIERS	38,20 €
		761 avoir eurocompte	38,20 €
TOTAL DES CHARGES	3 990,90 €	TOTAL DES PRODUITS	5 386,00 €
excédent	1 395,10 €		
situation bancaire le 31/8/2020	1 169,03 €		
caisse au 31/7/2020	226,07 €		
chèque 2019 à encaisser	58,20 €		

LES DEPENSES :

Le total des dépenses de l'année se monte à 3390.90 €

Compte 60 : ACHATS :

Sous-Comptes 601 et 603 : fournitures. Il s'agit de petites fournitures et de matériel nécessaires au fonctionnement de l'atelier

Sous-Compte 602 : réception. Il s'agit de l'achat de boissons pour la journée portes ouvertes. Une autorisation de buvette a été demandé pour la vente de bière. Les recettes bar de la journée portes ouvertes (voir compte 704) ont couvert les achats. Compte tenu de la faible consommation lors des cafés réparation, et pour simplifier la gestion nous avons décidé de mettre en œuvre une participation libre pour les consommations. Cette participation figure désormais au compte 758 (dons)

Compte 61 : SERVICES EXTERIEURS

Sous-compte 611 : assurance : attention le montant de 777 € correspond à deux années de cotisations. Il s'agit de l'assurance du local et de la responsabilité civile.

Sous-compte 612 : mise à disposition des locaux par la commune des coteaux du Lizon. Cela correspond à la valorisation de la mise à disposition pour 14 mois à hauteur de 200 €. Nous disposons d'un bail précaire qui a été renouvelé en l'état pour une année.

Compte 62 : AUTRES SERVICES EXTERIEURS

Sous-Compte 622 : publicité publication. Il s'agit des frais d'insertion au journal officiel. Frais pris en charge par le crédit mutuel au moment de l'ouverture du compte (la recette figure au compte 758).

Sous-compte 624 : divers autres services, il s'agit de l'adhésion au collectif des citoyens.

Compte 66 : CHARGES FINANCIERES.

Il s'agit des frais de tenue de compte qui se montent à 7.64 € par mois

LES RECETTES :

Compte 70 : VENTES

Le montant des ventes est un peu inférieur au montant des adhésions.

Il faut noter que la vente des objets représente la plus grosse recette et que les ventes de matériaux est peu importante. C'est pourtant cette vente de matériaux qui devait faire notre spécificité par rapport à d'autres associations (Emmaüs et ASMH)

Compte 74 : SUBVENTIONS

Une subvention de 500 € a été versée par la commune de Lavans les Saint-Claude

La contre partie de la mise à disposition des locaux par la commune des coteaux du Lizon a été inscrite en subvention.

Compte 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Le sous-compte 756 correspond aux adhésions (15 € par personne). Comme l'AG n'a pas pu se tenir en juin 2019. Il a été décidé par le conseil d'administration que la cotisation de 2020 serait de 7 € pour aller jusqu'au 31/12/2020. Ensuite l'arrêté des comptes se fera par année civile.

Le sous-compte 758 correspond aux dons. Adhérents, participations libres et crédit mutuel (voir ci-dessus).

Le solde

Le 30/10/2019, nous disposons de 987.70 € sachant qu'il faudra payer 156 € d'assurance non encore facturée à ce jour.

Compte 76 : PRODUITS FINANCIERS

Le montant correspond à la rétrocession des frais de tenue de compte durant les 5 premiers mois de fonctionnement du compte.

CONCLUSION : Au regard des flux financiers les « ateliers du plateau » sont encore en phase de démarrage. Les activités ne génèrent pas de recettes significatives sur la première année, d'autant plus que la période du confinement a mis en arrêt complet l'activité de l'association.

La reprise s'est effectuée avec le déconfinement sans pour autant reprendre les café réparation qui permettent de nous faire connaître.

Les points de gestion à améliorer portent sur les recettes des adhésions et la corrélation avec le fichier des adhérents.

La mise à disposition de locaux à titre gratuit par la municipalité des coteaux du lizon permet de fonctionner. L'activité ne permet pas à ce jour de générer les recettes suffisantes pour payer un loyer et des charges mensuelles.

Le 1^{er} septembre 2020
La trésorière
MC GRESSET.